



Infolettre n°17 – 17.02.2021

Dès les prochains jours, l'ARS, les CPAM et les Préfets, en lien avec leurs partenaires, vont engager de nouvelles mesures pour faciliter la vaccination des personnes isolées, éloignées, confrontées à la pauvreté ou à des conditions de vie complexes.

Centres de vaccinations dédiés, équipes mobiles, autres initiatives : c'est la meilleure réponse d'un service public attaché à la lutte contre ces inégalités, que certains font mine de découvrir, mais que, à l'ARS comme dans les associations, nous mesurons et combattons depuis des années.

Soyons franc : cela ne suffira pas. Cela ne suffira pas à lever les incertitudes de certains de nos voisins. Ils sont, plus que d'autres, inquiets de ce qu'on leur propose. Ils n'ont pas accès à l'information, ou peu. Ils ont parfois perdu confiance dans l'action publique.

C'est le cas pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Ce sera, dans les prochaines semaines, aussi le cas des personnes de 50 à 64 ans avec des comorbidités, qui pourront être vaccinées en ville.

C'est à nous de débattre, d'écouter leurs doutes, de répondre à leurs questions. Si nous ne le faisons pas, nous les privons d'une chance. Et nous leur manquons de respect. Associations de proximité, collaborateurs de l'Agence et des services publics, coordonnateurs de CLS, portons le message d'une vaccination progressive, ciblée, protectrice de tous, et d'abord des plus fragiles.

Luc Ginot,

Directeur de la Santé Publique

Focus sur vos initiatives : dans le Val de Marne

Installée depuis plus de 20 ans dans le quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne, l'association « Femmes Relais Médiatrices Interculturelles » de Champigny-sur-Marne a pour objectif de répondre aux besoins de personnes en difficultés sociales en développant du lien et en redonnant confiance. Elle souhaite également être une interface entre les habitants et les institutions. L'association reçoit dans ses locaux chaque année un millier d'usagers.

Sa directrice, Asma ASHRAF, revient ici sur l'évolution de l'activité au sein de l'association depuis le premier confinement : « Le premier confinement (mars-mai) a permis aux associations de faire face aux nouvelles réalités du terrain en s'adaptant à une crise sanitaire inconnue jusque-là. Le télétravail a été adaptée en fonction des missions.



Photo : FRMI

Les chiffres clés sur 2021

187

interventions réalisées

4392

personnes rencontrées

6900

masques distribués

1030

flyers distribués

La création de groupes sur les réseaux sociaux a permis de garder le lien à distance. Ce qui était primordial pour les associations œuvrant dans la cohésion sociale. Ces acquis ont facilité une poursuite des interventions de prévention (sensibilisation, information) sans accroc majeur lors de la deuxième période de re confinement. C'est indispensable car nos publics ont besoin d'être rassurés par les acteurs avec lesquels ils ont une relation de confiance.

Les échanges réguliers avec l'ARS dans le cadre du plan d'actions « Covid STOP ensemble » ont permis à nos intervenantes d'être mieux armées notamment pour répondre aux fausses informations véhiculées par les réseaux sociaux, qui restent cependant un problème. Nous avons aussi adapté la sensibilisation lors de nos permanences locales. La médiation individuelle a été plus riche et reconnue positivement. Cela a libéré la parole et les craintes des habitants-usagers.

Cette année, nous avons l'intention de continuer à sensibiliser et informer la population en temps réel et essayerons de l'impliquer dans une responsabilité collective pour une meilleure approche d'accompagnement à la vaccination ».

Facteurs de risques liés aux maladies cardiovasculaires, plus graves en période d'épidémie de COVID-19

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, dès l'annonce du confinement mis en place du 17 mars au 11 mai 2020, Santé publique France a lancé un dispositif de surveillance comportementale (enquête CoviPrev) permettant d'évaluer l'impact du confinement sur la santé de la population. Parce que certains comportements de santé sont plus susceptibles que d'autres d'affecter à court terme la santé des habitants, ont été étudiées la **santé mentale**, l'adoption des mesures de prévention, les **addictions**, l'**alimentation** et l'**activité sportive**.

Au cours de ce premier confinement, près d'un quart des Français déclarent avoir réduit leur **consommation d'alcool** pendant les deux premières semaines, tandis que plus d'un quart ont **fumé davantage de tabac** et ont **pris du poids**. A cela s'ajoute le fait que la moitié de la population n'a pas suivi les recommandations d'au moins 30 minutes d'activité physique par jour et qu'un tiers a déclaré un **niveau de sédentarité élevée**, passant plus de 7 heures par jour en position assise.

Tous ces constats, auxquels peut être ajoutée l'augmentation de **troubles du sommeil**, **d'anxiété** et de **dépression**, sont encore plus prégnants sur certains territoires et auprès de populations défavorisées. L'étude Epi-Phare révèle que les personnes les plus défavorisées, qui cumulent des indices de défaveurs sociales de santé (liés au logement, transports, emplois, accès aux droits et aux soins, ...) et de maladies chroniques, sont plus à risque d'hospitalisation et de décès que le reste de la population.

Lorsque nous agissons sur ces effets, nous prévenons à la fois l'apparition de pathologies qui durent longtemps avec un impact majeur sur la qualité de vie, mais également les complications pour les patients souffrant de maladies cardiaques, pulmonaires, rénales ou de diabète. Et dans les deux cas, nous agissons pour limiter les formes graves en cas de contamination par le Covid-19. C'est pourquoi l'Agence souhaite développer, avec l'appui de partenaires proches des habitants (ville, CCAS, association de quartier mais aussi CAF), un plan d'actions qui permettent de diffuser des informations et des ressources utiles aux habitants - actions qui pourraient conduire, sur certains lieux ciblés, à la mise en place de dispositifs modulables, mobiles, appuyés par des experts de ces sujets.

L'ARS a besoin de vos retours d'expériences de terrain pour mener au mieux cette action avec vous.
Une adresse mail pour nous contacter : ARS-IDF-ACTIONS-PREVENTION@ars.sante.fr

Etudes Santé Publique France :

[Activité physique et la sédentarité des adultes pendant la période de confinement lié à l'épidémie de Covid-19: état des lieux et évolutions perçues](#)

[Enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de Covid-19](#)

L'ARS accompagne la réouverture des universités aux étudiants



L'ARS inscrit son intervention dans le cadre d'un appui à la reprise progressive des enseignements présentiels dans les établissements d'enseignement supérieur avec deux leviers complémentaires d'intervention.

- **L'accompagnement de la mise en place de la stratégie Tester, Alerter, Protéger (TAP)** dans les universités visant à limiter la propagation du virus.

- **Un programme expérimental de prévention communautaire, « UNIVERSANTE »**, proposé dans huit universités franciliennes (une par département) visant à faire la pédagogie des gestes barrières, à accompagner les actions de dépistage, et au-delà à sensibiliser les étudiants à leur santé, à repérer leurs difficultés (sociales, liées à l'isolement, souffrance psychique..), et à orienter ceux qui en ont besoin vers les dispositifs d'appui existants en lien avec les SUPMPPS, les CROUS, les plateformes d'appui et de soutien psychologiques.

Ce programme s'appuie sur la mise en place d'un réseau d'étudiants Ambassadeurs santé, en charge d'animer une communication de pairs à pairs, de co-construire des formats d'actions adaptés à leur université, des messages et outils de communication, une présence sur les réseaux sociaux. Ces étudiants sont formés et accompagnés sur le terrain par trois opérateurs missionnés par l'ARS : le CRIPS, les CODES 93 et 95.

Le premier site d'expérimentation, lancé en octobre dernier, est le campus Gustave Eiffel de Champs-sur-Marne (77) avec la mobilisation et l'investissement de 24 mbassadeurs santé formés à la prévention Covid-19 mais aussi plus largement à l'Education pour la santé. Leurs missions ? Renforcer les connaissances des étudiants sur la Covid-19, leur permettre d'adopter des comportements adaptés et enfin de développer l'empathie et leur sens critique face à la transmission du virus. La santé mentale des étudiants y est également prise en compte pour œuvrer au bien-être global.

Un focus sur des actions dématérialisées via Facebook, Instagram, Twitter et des premières actions en présentiel fin décembre 2020 :

https://twitter.com/unisante_eiffel

https://www.instagram.com/universante_univeiffel/

<https://www.facebook.com/Universant%C3%A9-Eiffel-102405475075403>

Initiatives départementales

La Ville de Saint-Denis et le département de la Seine-Saint-Denis mettent en place des « Ambassadeurs-Ambassadrices » de la vaccination. Il est proposé aux habitants de se mobiliser pour informer et guider la population sur les questions liées à la vaccination contre la Covid-19. Les modalités de sélection et de mobilisation diffèrent quelque peu entre la ville et le département, mais l'objectif poursuivi de sensibilisation et de médiation est bien le même. Ce dispositif complète les actions engagées par l'ARS IDF dans Covid Stop Ensemble.

https://actu.fr/ile-de-france/bobigny_93008/covid-19-en-seine-saint-denis-le-departement-recrute-des-ambassadeurs-de-la-vaccination_39146356.html

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-saint-denis-la-ville-compte-sur-ses-ambassadeurs-du-vaccin-1612537772>

Boite à outils

Bienvenue dans une vie sans tabac : à l'occasion de la présentation de la stratégie décennale de lutte contre le cancer, Santé publique France, l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé lancent **une nouvelle campagne pour promouvoir Tabac info service** et donner les clefs pour réussir l'arrêt du tabac au temps de la Covid-19.

Site internet : <https://tabac-info-service.fr/> et pour les professionnels : <https://pro.tabac-info-service.fr/>

Supports spécifiques à la vaccination Covid-19 pour diffusion dans les FTM et résidences sociales : les fiches vaccination « Pour comprendre » et « Se faire vacciner » sont désormais traduites en plusieurs langues sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/je-suis-un-professionnel-de-sante-du-medico-social-et-du-social/article/supports-d-information-diffusables-pour-les-travailleurs-migrants-en-foyer>

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur [le site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr